



Règlements et conditions (concours 2026)

Durée du concours

Le concours se déroule du 25 juin 2026 à 9h00 au 30 août 2026 à 23h59.

Participation et conditions

Achat en magasin

- Pour participer il faut avoir fait un achat minimum de 50 \$ en magasin pendant la période du concours.
- La participation se fait sur le site **lepapetier.ca/gagnant-a-vie**. Lors de leur achat, les participants reçoivent un coupon identifié à la caisse et doivent entrer les informations demandées, les codes séquentiel ainsi que le numéro de la facture dans le formulaire de participation en ligne.
- Le participant désigne un enfant bénéficiaire fréquentant un établissement scolaire reconnu sur le bulletin de participation.

Achat en ligne sur **lepapetier.ca**

- Les consommateurs ayant fait un achat d'un minimum de 50 \$ suite à une commande de liste scolaire sur la page **lepapetier.ca/ma-liste** se verront automatiquement attribuer un bulletin de participation. Il n'y a pas d'action à faire pour le client.
- Dans ce cas, le nom du bénéficiaire est le nom de l'enfant désigné dans le formulaire d'inscription relié à la commande en ligne.

Âge requis

- Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.

Nombre variable de bulletins de participation

- Un nombre de bulletins de participation variable, en fonction de plages de dates spécifiques, est comptabilisé de la façon suivante :

Semaines	Nombre de bulletins de participation électroniques remis par achat minimal de 50 \$
25 juin au 5 juillet 2026	6 bulletins par inscription
6 juillet au 19 juillet 2026	4 bulletins par inscription
20 juillet au 26 juillet 2026	2 bulletins par inscription
27 juillet au 30 août 2026	1 bulletin par inscription

Description du grand prix

Pour chacun des quatre magasins (Repentigny, Joliette, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac)

- Un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ à dépenser à chaque année à l'un des magasins Le Papetier Le Libraire. Le certificat cadeau est valide pendant les années scolaires de l'enfant bénéficiaire désigné par le participant. Une preuve de fréquentation scolaire de l'enfant bénéficiaire peut être exigée à chaque année.
- Le certificat est enregistré dans un compte client et peut être réclamé une fois par année.
- Le nom de l'enfant bénéficiaire est celui inscrit dans le formulaire de participation en ligne.
- Un seul enfant bénéficiaire est désigné. Il n'est pas possible de changer l'enfant bénéficiaire lorsque le bénéficiaire original a terminé ses études.
- Le certificat cadeau est valable pour les années scolaires consécutives de l'enfant bénéficiaire jusqu'à un maximum de 20 ans. Après cette période, ou lorsque le bénéficiaire cesse ses études, même temporairement, le certificat est déclaré nul.
- Le prix n'est ni négociable, ni monnayable ni transférable.

Description des prix secondaires

Pour chacun des quatre magasins (Repentigny, Joliette, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac)

- Chaque finaliste hebdomadaire se voit attribuer une carte cadeau Le Papetier le Libraire d'une valeur de 25 \$.
- Cette carte leur est remise en magasin à une date de leur choix.

Méthode d'attribution des prix

Pour chacun des quatre magasins (Repentigny, Joliette, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac)

- La désignation des finalistes est faite par tirage électronique parmi tous bulletins de participation recueillis au moment des tirages hebdomadaires. Les bulletins de

participation électroniques sont conservés à la fin de chaque tirage hebdomadaire et sont valides pour le tirage hebdomadaire suivant.

- Le grand gagnant est désigné par tirage au sort parmi les neuf finalistes lors de la journée du tirage final.

Description de la méthode d'attribution des prix

Pour chacun des quatre magasins (Repentigny, Joliette, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac)

- Le prix est attribué parmi les neuf finalistes hebdomadaires.
- Les finalistes sont déterminés par tirage au sort électronique le mardi suivant chaque semaine du concours.
- La désignation des finalistes a lieu les jours suivants :

Période de concours	Jour du tirage des finalistes
25 juin au 5 juillet 2026	7 juillet à 9h00
6 juillet au 12 juillet 2026	14 juillet à 9h00
13 juillet au 19 juillet 2026	21 juillet à 9h00
20 juillet au 26 juillet 2026	28 juillet à 9h00
27 juillet au 2 août 2026	4 août à 9h00
3 août au 9 août 2026	10 août à 9h00
10 août au 16 août 2026	17 août à 9h00
17 août au 23 août 2026	24 août à 9h00
24 août au 30 août 2026	1 ^{er} septembre à 9h00

- Le tirage final du grand prix a lieu le samedi 12 septembre 2026. Le tirage a lieu en ligne et la séance est filmée et envoyée aux finalistes.

Désignation des finalistes

- Les finalistes sont rejoints par courriel ou téléphone et sont avisés de la date du tirage final. Une confirmation du finaliste est requise dans les sept jours suivant l'avis, sans quoi un autre tirage est organisé pour déterminer un nouveau finaliste.

Désignation des gagnants

Pour chacun des quatre magasins (Repentigny, Joliette, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac)

- Le grand prix est attribué par tirage au sort électronique et la séance est filmée et envoyée par courriel aux finalistes.
- Le gagnant est rejoint par courriel ou par téléphone et un rendez-vous est convenu pour la remise du prix dans chacun des magasins.

- Chacun des finalistes reçoit une carte cadeau de 25 \$. Les finalistes doivent se présenter en magasin pour la récupérer.

Diffusion des noms des gagnants

- Les noms des finalistes et des gagnants sont affichés sur la page web du concours au **lepapetier.ca/gagnant-a-vie**

Exclusion

- Les propriétaires et employés de Le Papetier Le Libraire de même que les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

Différend

- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler ».

Épreuve

- Aucune épreuve n'est requise pour participer à ce tirage.

Information

- Toute information à propos de ce tirage peut être envoyée par courriel à :
Le Papetier Le Libraire
inscription@lepapetier.ca